

# COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR

12 ET 13 DECEMBRE 2023

Validé à l'unanimité du comité directeur des 31-01 et 01-02-24



**Présent-e-s** : BILLET Serge , BISSELER Céline, BOLLÉ Sabine, BOUGEARD Alain, CARON Dominique, CARRE Charlotte, CHARLEUX Philippe, COLMONT Bernard, CRUSSON-PONDEVILLE Sylvie, DELAMARRE Philippe, DI GIUSEPPE Benjamin ,FILIPPI Laurence, GARRUCHET Émilie, LABLANCHE Patrick, MONTES Sandrine, MOREIRA Véronique, MOREL Jacqueline, MOREL Patrick, MUGUET Laurent, NOIR Geoffroy, PRATALI Josiane, ROBIN-LEROY Francis, , SAHÁÍ Isabelle, STRUGALA Carole, VANDENABEELE Jérôme, VENTURELLI Frédérique, ZULIANI Romain, PELLENZ Sandrine, CHETAUD Jean-Philippe.

**Excusé-e-s** : Etienne BUTZBACH, ROIG Michèle, GRIMAUD Thierry

## VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

Le compte-rendu du comité directeur des 4 et 5 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

## POINTS D'ACTUALITES

### PROJET « MON ASSO BOOSTE MON CERVEAU »

Le projet a été récompensé lors de la remise des trophées de l'ANS en décembre 2023 ; cette distinction met en valeur l'action des USEP d'Outre-Mer et de l'USEP en général.

### MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le ministre de l'Éducation nationale est venu au **Salon Européen de l'Education** sur de courts temps.

Le ministre a présenté le « **choc des savoirs** » : révision des programmes scolaires, manuels labellisés en mathématiques et en français, groupes de niveaux à effectifs allégés au collège, réintroduction de la pratique du redoublement...

L'USEP a été reçu à la Dgescop pour faire un point d'étape sur la signature à venir de **la convention tripartite**. Nous avons notamment évoqué les besoins en moyens humains pour nous développer et répondre à nos engagements. La Dgescop propose de faire une nouvelle note aux recteurs et de demander en retour le nom d'une personne « chargée de mission de développement du sport scolaire ». Nous avons également évoqué la difficulté pour les élus nationaux d'assurer leur mandat électif, du fait de la grande difficulté d'avoir des autorisations d'absence avec traitement. Cette convention serait possiblement signée au cours du premier trimestre 2024.

L'USEP sera reçue par le **Ministre de l'Education Nationale** le 9 janvier 2024 après-midi.

### USEP

3, rue Juliette Récamier

75341 PARIS cedex 07

Tél : 01 43 58 97 90

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

## MINISTERE DES SPORTS

**Grande cause nationale** (portée par le MS et financée par l'ANS) : financement d'une campagne de communication autour de la nécessité d'une pratique physique régulière.

Pour le 1<sup>er</sup> degré, accompagnement des 30' d'APQ ; déploiement de l'équipe de France des APQ.

Pour le 2<sup>nd</sup> degré : proposition d'un tour de France à vélo ; une association, « La bonne Echappée » , organiserait cette opération.

Courant mai 2024, l'ensemble des élèves de la maternelle au lycée recevront un flyer et une pièce de 2€ spécifiquement pressée.

Un financement complémentaire de 14 millions d'Euros visant à accompagner les 2h de sport au collège est octroyé pour une centaine de collèges inscrits sur ce dispositif.

Une rencontre a été organisée entre l'USEP nationale et M. Vincent Roger, délégué ministériel à la Grande cause nationale dédiée à la promotion de l'activité physique : parmi toutes les propositions de l'USEP Nationale, seul l'accompagnement au 30' d'APQ a retenu son attention.

Le **projet design actif USEP/ DECAPRO** est en cours d'étude pour un éventuel financement.

L'UFOLEP a été retenu pour un projet autour de la promotion des activités physiques en milieu rural pour une population éloignée de la pratique (les **caravanes du sport**) ; l'USEP pourrait être partenaire de ce projet ; il est proposé d'informer les comités départementaux USEP par un courrier commun Ufolep-Usep pour qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, s'associer à ce projet.

## AUDITION PARLEMENT DU SPORT

Jérôme Vandenaabeele a représenté l'USEP à l'assemblée nationale ; il est intervenu dans le cadre du parlement du sport sur la thématique « héritage des jeux olympiques ». L'USEP a particulièrement été interrogée sur les obstacles au développement du sport à l'école et les recommandations pour les lever.

## LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Les élus du comité directeur accueillent les **nouveaux représentants du CA de la ligue** Sandrine Pellenz et Jean-François Chetaud. Etienne Butzbach complète ce trio.

**CPO** : la demande de réajustement du soutien ligue (CPO nationale) du fait d'un changement d'échelon de la présidente nationale n'a pas reçu d'avis favorable des instances de la ligue de l'enseignement. Le comité directeur demande à Véronique Moreira d'adresser un courrier à la présidente de la ligue pour l'informer de son incompréhension de cette prise de décision qui constitue un mauvais signal. Jusqu'alors, la totalité du salaire de la présidente était pris en charge.

L'échéance du retour des **enquêtes sur les flux financiers entre les fédérations, les CD USEP et UFOLEP** a été fixée à mi-février : à ce jour, seulement 2 fédérations départementales ont retourné cette enquête. Le prochain groupe de travail « CPO » se tiendra le vendredi 12 janvier afin d'analyser les retours des fédérations.

**Plateforme affiliation** : Exalto et Galadrim, les deux prestataires missionnés pour réaliser cette plateforme, nous ont informés de leur incapacité à répondre au cahier des charges.

Dominique Caron participera au **comité national éducation** qui se tiendra le 12 janvier prochain.

## APAC

Le président de l'APAC, Roger Evrard, accompagné du directeur, Alain Caubet, sont venus échanger à l'invitation du comité directeur afin de faire un point de situation sur l'étude du mandat confié par l'Assemblée Générale d'Aix-les-Bains d'avril 2023.

Ces échanges ont conduit les élus du comité directeur à proposer une résolution :

## Résolution du comité directeur national de l'USEP 14 décembre 2023

Cette résolution fait suite à un échange entre le président, le directeur de l'APAC et le comité directeur national de l'USEP le mercredi 13 décembre 2023.

### Rappel du mandat de l'AG d'Aix-les-Bains :

« L'Assemblée générale donne mandat au comité directeur national afin d'engager la négociation avec la ligue et l'APAC pour obtenir le montant de la cotisation le plus adapté à la sinistralité de l'USEP, dans le cadre d'une mutualisation raisonnée ».

### Demandes de l'USEP

- Au regard de nos activités et de notre taux de sinistralité la cotisation demandée paraît surévaluée (comparaison avec l'UNSS) : l'USEP demande une baisse notable de la cotisation tout en prenant en considération la nécessaire solidarité.
- L'USEP ne remet pas en cause le principe de mutualisation, mais les conditions de son exercice (pas de transparence, pas de répartition révisée entre les différentes structures Ligue au regard du rapport Sinistralité/Cotisation).
- L'USEP interroge l'impact sur ses cotisations d'une possible sortie de l'UFOLEP de l'APAC.

### Réponses du président de l'APAC

- Le président de l'APAC propose un gel des tarifs TGA 3,99€ / TLE 1,48€ sur l'année 2024-2025, possiblement reconductible sur l'année suivante.
- Il propose le maintien des contributions nationales à l'USEP (30 000€ /an)
- Il affirme que la sortie éventuelle de l'UFOLEP de l'APAC n'aura pas d'effet sur les cotisations de l'USEP

Le comité directeur affirme que ces propositions ne répondent pas au mandat qui lui a été confié par l'AG d'Aix-les-Bains. Il souhaite poursuivre la négociation avec l'APAC et la Ligue pour obtenir une baisse significative des tarifs, en s'appuyant possiblement sur d'autres clés de répartition des cotisations au sein de la Ligue.

En l'état actuel, le comité directeur s'inquiète d'un possible rejet des tarifs à l'AG financière d'avril 2024.

Cette résolution est soumise au vote et adoptée à la majorité.

**POUR : 20 voix – CONTRE : 1 voix – Abstention : 1 voix**

## DYNAMIQUE 2024

### MA CLASSE AUX JEUX

72 400 places sont gérées par le MEN qui est en train de passer un conventionnement avec la SNCF pour transporter les participants. Les classes inscrites ont été informées des épreuves pour lesquelles elles sont retenues, et des propositions de transport éventuelles.

### LES ENFANTS FONT LEURS JEUX

Les retours sur les productions USEP "les enfants font leurs jeux" sont très positifs  
Le premier défi, **2024 passes** a réuni 321 associations participantes, 15 655 enfants.

Le premier **quiz** du 11 décembre a réuni 228 classes, 46 départements, 13 Régions et 5 782 enfants engagés.

Le **défi Breaking** est en cours.

Il est proposé que l'action « **planter un arbre de l'USEP** » récompense les classes participantes.

### JO 2024

**Club France La Villette** : 25 000 entrées par jour sont attendues. L'USEP bénéficiera d'un espace à la Villette pendant deux jours avec pour objet de mieux se faire connaître et de proposer des activités sportives. Une enveloppe financière est assignée pour les déplacements, hébergements et restauration des bénévoles qui viendront animer ce pavillon USEP.

### JEUX PARALYMPIQUES

Le CPSF propose de mener un projet de valorisation des jeux paralympiques par le biais des p'tits reporters USEP (avant les jeux : interviews d'athlète, pendant les jeux : reportages, commentaires, interviews, après les jeux : valorisation lors des clubs France)

## VIE STATUTAIRE

### BILAN DE MANDATURE

Les élus du comité directeur travaillent à l'élaboration du bilan de mandature qui sera présenté au mouvement à l'occasion de l'AG d'avril.

### AG FINANCIERE 2024

L'AG financière aura lieu le 21 avril 2024 à Paris au CISP de Ravel.

Le règlement de l'assemblée générale financière est **voté à l'unanimité** des élus du comité directeur.

Les éléments du bulletin spécial n°1 (formulaires « Vœu à... », « Question à ... », « Question sur ...») sont présentés et **votés à l'unanimité** des élus du comité directeur.

Les pouvoirs seront proposés à l'approbation du prochain comité directeur et soumis à un envoi spécifique.

### AG STATUTAIRE 2024

Pour mettre en œuvre le vote direct des associations dès l'AG statutaire d'octobre 2024, nous avons contacté deux prestataires numériques pour identifier des solutions techniques, un rétroplanning et la conformité RGPD.

Pour rappel, les pouvoirs sont calculés sur la base des effectifs 2022-2023. Ils s'appliqueront pour l'AG financière et également pour l'AG statutaire électorale d'octobre 2024.

Ces pouvoirs seront validés à l'occasion du prochain comité directeur sur la base d'une extraction Affiligue et de l'analyse de la CNVS.

Quelques éléments à prendre en considération :

- Il existe un différentiel entre les licenciés enregistrés (Affiligue) et les licenciés validés (environ 24 000 licences, soit moins de 3% du total des licenciés impactant 5 comités principalement) : seules les licences nominatives 22-23 ayant été enregistrées sur Affiligue sont valides et constituent la base du corps électoral.
- des associations sont sans adulte adhérent : les statuts des associations demandent un minimum de 4 adultes licenciés par association ; toutefois, au vu de la situation actuelle, le comité directeur s'appuyant sur les préconisations de la CNVS décide de l'exercice d'une tolérance exceptionnelle pour l'AG 2024 qui permette aux associations ayant au moins un adulte licencié (qui est président) de prendre part à cette élection. Les licenciés enfants des associations sans adulte ne pourront pas voter car l'association n'est pas valide. Ce nombre de licences correspondant aux licenciés enfants d'associations sans adulte responsable sera défalqué du nombre des licenciés du comité directeur concerné (pour respecter la contrainte légale 50% des votes aux associations / 50% des votes aux comités)
- les adultes licenciés directement au comité départemental le sont au titre de l'association comité départemental qui votera au titre de cette association, comme toute association d'école (intégré dans le vote direct des clubs)

La première réunion du comité d'organisation de l'AG d'octobre 2024 s'est tenu le 15 novembre dernier à Tours.

---

#### CONGRES 2025

Le cahier des charges du Congrès d'avril 2025 est retravaillé et **adopté à l'unanimité** des élus du comité directeur.

---

#### CONTROLE D'HONORABILITE

Un contrôle d'honorabilité négatif avec une incapacité d'exercer nous a été transmis par les services du ministère des Sports. Le processus de radiation demande un aménagement de l'article 8 du RI

Article 8 du RI voté en 2023 à Aix-les-Bains :

*d) La licence ne peut être retirée à son titulaire que lorsqu'un contrôle d'honorabilité se révèle négatif ou pour motif disciplinaire, dans les conditions prévues par les règlements disciplinaires de l'USEP*

Proposition d'aménagement :

*d) La licence est retirée à son titulaire pour motif disciplinaire, dans les conditions prévues par les règlements disciplinaires de l'USEP*

*e) La licence est retirée à son titulaire lorsqu'un contrôle d'honorabilité se révèle négatif.*

Le comité directeur valide à **l'unanimité** cette proposition de rédaction qui sera soumise à l'AG d'octobre.

## SUIVI DES COMITES / ETAT DE L'UNION

La commission mixte Ligue de l'enseignement – USEP s'est réunie le 2 novembre, avec engagement des nouveaux membres de la Ligue de s'inscrire dans la continuité de la procédure et de la gestion des médiations.

08 : nécessité d'accompagner les élus du CD afin de faire repartir une dynamique USEP dans le département

36 : la sortie de médiation entre la Ligue36 et l'USEP 36 est actée

62 : une nouvelle rencontre entre la Ligue 62 et l'USEP 62 aura lieu le 14 décembre à Arras afin d'envisager la signature de l'avenant financier 2023

63 : demande d'entrée en médiation pour des problèmes financiers et RH

68 : situation tendue entre la Ligue et l'USEP 68 sur des questions liées à la CPO et la RH

71 : malgré des avancées, la signature de la convention et de l'avenant financier n'a pas été officialisée et ne le sera vraisemblablement pas avant fin janvier 2024

Haute-Corse : une réunion a été organisée afin de formaliser les relations entre la FALEP et l'USEP Haute-Corse et de pérenniser le poste de la délégué USEP

## FINANCES

### BUDGET 2023

Un point sur l'exécution budgétaire 2023 est présenté aux élus du CD.

### BUDGET 2024

Le budget 2024 est présenté aux élus du comité directeur.

### BASE DE REMBOURSEMENT 2024

Les bases de remboursement 2024 des frais de mission et de secrétariat sont **adoptées à l'unanimité** des élus du comité directeur.

### CONTRIBUTIONS NATIONALES

Les contributions à la formation sont **adoptées à l'unanimité** des élus du comité directeur.

Les contributions aux opérations nationales sont **adoptées à l'unanimité** des élus du comité directeur.

Les contrats de développement départementaux et régionaux sont **adoptés à l'unanimité** des élus du comité directeur.

La régularisation aux contributions SRAV (QPV) est **adoptée à l'unanimité** des élus du comité directeur.

## VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

### JEU DE MAINS / JEU DE CITOYEN

Présentation du jeu « jeu de main/jeu de citoyen » finalisé. Le jeu a été présenté au CPSF, qui souhaite accompagner la communication autour de ce jeu.

La communication a la charge de travailler à la cohésion graphique et à la mise en fabrication du jeu.

### RSAO MATERNELLE

Présentation de la rencontre maternelle à partir de l'album « Bravo » de Ole Konnecke (support athlétisme). La communication a la charge de travailler à la cohésion graphique

### PARTENARIAT FF CANOE KAYAK

Dans la continuité de la signature de la convention en mai 2023 et des travaux engagés dans le cadre de la commission mixte, un point d'étape sur l'avancement de la RSA est présenté aux élus.

### PARTENARIAT FF VOILE

Rapide présentation du document RSA voile finalisé.

### DAILY MILE

Reprise de contact avec le référent Daily Mile, partenaire de l'ONAPS, sur un projet santé (APS avec une action-recherche qui définirait les bienfaits de l'activité physique régulière autour de la course à pied quotidienne).

## VIE PEDAGOGIQUE, RECHERCHE ET FORMATION

### RASSEMBLEMENT PRESIDENTS DELEGUES

Le RPD se tiendra le samedi 20 avril au CISP Ravel.

Il sera composé de 4 temps :

- Ouverture en plénière
- Mutualisation de pratiques (ateliers tronc commun de 1h30)
- Découverte d'une ressource (jeu de main/jeu de citoyen et breakdance : 50 minutes)
- Temps d'ateliers au choix : des leviers de développement pour l'USEP
  - o Ressources humaines (salariés et/ou bénévoles)
  - o SRAV
  - o Activités HTS
  - o Communication - ressources
  - o Accompagnement des territoires

Le spectacle « les contes bleus du vin » sera proposé en soirée.

### BILAN FIF

Le FIF s'est tenu dans la Marne et a réuni 29 stagiaires et 8 formateurs. Cette année un format hybride a été mis en œuvre pour la première fois.

#### AGEEM

Retour du COPIL AGEEM permettant de préparer l'intervention USEP au cours du congrès annuel AGEEM qui aura lieu début Juillet à ST Briec (22) sur la thématique du "corps en maternelle". Cette intervention a pour objectif de présenter l'apport de l'USEP partant du corps pour aller jusqu'à la RSA en maternelle.

#### FORMATIONS PARTENARIALES / CRICKET

Peu de départements se saisissent de ce type de formation, notamment parce qu'il manque souvent un des deux publics. Une proposition est faite pour faire évoluer cette formation où il suffirait que l'équipe des formateurs soit constituée de formateurs USEP et de la fédération partenaire

La formation partenariale avec la FF Cricket est finalisée.

#### FORMATEURS USEP NATIONAUX

Présentation de la liste des FUN. Cette liste est **validée à l'unanimité** des élus ;

#### PLATEFORME FORMATION

Les travaux en cours sur la plateforme formation UFOLEP / USEP sont présentés aux élus du CD. Cette plateforme a pour objet d'avoir un regard sur l'ensemble de la formation dispensée dans le mouvement, de délivrer éventuellement des attestations, d'être la mémoire des formations suivies par les adhérents.

#### CONVENTION ANESTAPS

La proposition de convention Anestaps-Usep est **validée à l'unanimité** des élus du comité directeur.

### VIE DES TERRITOIRES

#### ANS

La totalité de la dotation ANS a été attribuée, les comités ont reçu un courrier personnalisé justifiant leur dotation par rapport aux demandes, conformément à l'engagement pris lors de la dernière AG d'Aix-les-Bains.

#### VIE INTERNATIONALE

Serge Billet a représenté l'USEP au 58<sup>ème</sup> séminaire de l'OFAJ (Office Franco-Allemand de la Jeunesse) autour de la thématique « le sport nous unit » pour un travail réunissant 20 FD allemandes et 20 FD sportives françaises. Des projets peuvent être déposés avant le 15 février : ils doivent programmer des échanges bi ou tri-nationaux dans chaque pays et mêler une rencontre sportive avec échange linguistique. Plusieurs modes de financement sont proposés (mais impliquent de trouver des financements complémentaires) et prennent en charge le déplacement et les frais d'hébergement et de restauration.

### POLE LABORATOIRE DES PRATIQUES

Présentation des outils statistiques élaborés par le Laboratoire des Pratiques et diffusés dans le dernier BC.

100% des comités ont transmis leurs statistiques dans les délais prévus.



Il faut avoir de la prudence dans la lecture et l'analyse car elles dépendent d'éléments déclaratifs, qui peuvent être parfois subjectifs.

## POLE COMMUNICATION

### PARTENARIAT CLEMI

La convention avec le CLEMI a été signée en marge du salon de l'éducation en présence de « p'tits reporters ». Dans la foulée, une classe Usep de CM2 a participé à une projection-débat de « La conquête de l'espace », documentaire où l'ex-internationale de football Nicole Abar met en évidence les inégalités filles-garçon dans les apprentissages moteurs à travers des images de cours d'EPS et de cours de récréation. Ce film est mis gracieusement à disposition de l'USEP.

Ce partenariat avec le CLEMI va prendre corps notamment dans un temps fort à Châteauroux en avril prochain dans le cadre de la SOP.

### SITE INTERNET

La plateforme actuelle date de 2017, et a été déclinée sur 74 comités : 40 sites seulement sont actifs actuellement.

Une migration nécessaire vers un nouveau site (juillet 2023) a entraîné une baisse des capacités de stockage : une enquête a été lancée vers les CD Usep le 8 décembre dernier notamment pour analyser les besoins et utilisations.

Présentation des solutions :

A Court Terme

- Suppression des sites inactifs
- Augmentation de la capacité des sites actuellement mis en difficulté
- Accueillir des sites pour les comités en ayant besoin

A Long Terme : refonte totale de la plateforme :

- Consultation des comités
- Co-construction au niveau national
- Formation à la mise en ligne et aux bons usages à anticiper
- Occasion de travailler à une meilleure application de la RGPD
- Occasion de travailler à une ligne éditoriale plus définie pour le site du national

***Dominique CARON et Laurent MUGUET***

***Secrétaire général et secrétaire général adjoint***